

# Le Cateau

## Bulletin des Évacués

### Nos Morts.

*Sœur Gabrielle* (Hortense Monlon), Fille de la Charité, au couvent d'Oullins, près de Lyon, décédée le 1<sup>er</sup> mars, dans la 82<sup>e</sup> année de son âge, la 52<sup>e</sup> de sa vie religieuse. Sœur Gabrielle s'est dévouée entièrement au soin des orphelins : elle était ardente au travail, toujours gaie, répandant autour d'elle l'amour du bien. Le 4 mars, la paroisse lui fit de magnifiques funérailles ; M. le Curé prononça une allocution pour rappeler tous les services qu'elle avait rendus à Oullins.

**Le Cateau.** — *Alfred Dorlot*, décédé le 20 avril 1916, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie.

### Nos Soldats.

*Julien Delattre*. — « Je fus blessé le 24 janvier, à 9 heures du soir, au bois des Fosses (Verdun). Etant agent de liaison du commandant, je fus pris sous un tir de barrage boche et un éclat d'obus ~~me~~ <sup>me</sup> logea dans ma hanche gauche. Je fus transporté à Souilly, où je fus opéré de suite. Au bout de 34 jours, je pus être enfin évacué-sur l'intérieur ; je suis en ce moment à Paris, encore très faible, car j'ai perdu une très grande quantité de sang. Je crois que j'en ai encore pour un moment avant de pouvoir me lever. Hôpital V. G. 84, 68, rue Desnouettes, XV<sup>e</sup>. »

*Henri Décamp*. — Mobilisé le 4 août 1914 au 347<sup>e</sup> d'infanterie, blessé le 8 septembre à Fère-Champenoise ; versé au 89<sup>e</sup> d'infanterie, blessé de nouveau le 13 juillet 1915 ; incorporé au 32<sup>e</sup> d'artillerie, attaqué du fort de la Malmaison, citation : « Très bon soldat, au front depuis le début, blessé deux fois. » Croix de guerre.

*Clovis Delattre*. — A pris part aux combats de la Belgique, attaque d'Arras, Aix-Noulette, Souchez, Souain, la Champagne, la Somme, l'Aisne, Reims, Prunoy, etc.

### Nouvelles.

*Mariage*. — Emile Godbille a épousé Berthe Chanu, de Saint-Brieuc, le 18 décembre 1917, en l'église Saint-Michel.

### Adresses des Catésiens.

**Seine.** — *Paris*. — Ch. Gras, 25, rue Saint-Maur, XI<sup>e</sup>. — M<sup>me</sup> Pommier, 111, boulevard Voltaire.

*Joinville-le-Pont*. — H. Lesne, 22, rue de Paris.

*Issy-les-Moulineaux*. — M<sup>me</sup> Dorlot, 8, rue du Fort.



**Seine-et-Oise.** — *Eaubonne.* — M<sup>me</sup> Lécouvez, parc de la Grille-Dorée, rue J.-J.-Rousseau. — M<sup>les</sup> Vienne, 13, rue des Tilleuls.

**Seine-Inférieure.** — *Elbeuf.* — M<sup>le</sup> G. Hégo, 4, rue Deshayes.

**Ille-et-Vilaine.** — *Paramé.* — M<sup>me</sup> Brunois, 8, rue de la Mairie.

**Allier.** — *Vichy.* — M<sup>le</sup> Caroline Boudart, 15, rue Callou.

**Suisse.** — *Hilterfingen* (canton de Berne). — Camille Coleaux, interné français, hôtel Bellevue.

« .... Je donne à ma compagnie toute ma sollicitude et tout mon temps, fier de commander à de si braves gens et soucieux de leur procurer la menue poussière des satisfactions que la guerre laisse à notre portée. — Je suis toujours debout, n'ayant aucune absence du régiment, combattant depuis deux ans et demi, et n'appelant la paix qui si la victoire l'accompagne..... Il m'apparaît qu'en partageant les vicissitudes d'un régiment du 1<sup>er</sup> Corps qui a gagné sa fourragère je n'ai point mérité davantage que tous ceux qui, bravement, sont morts pour la Patrie. C'est eux, avant nous les vivants, qui doivent être à l'honneur. »

UN CATÉSIEN.

### Nos Jeunes Filles.

Depuis trois ans qu'il paraît, le *Bulletin* n'a pas encore consacré une seule ligne à leur sujet : est-ce oubli, indifférence ou négligence ? je ne saurais trop le dire. Quoiqu'il en soit, si une réparation s'impose, je veux m'en acquitter aujourd'hui.

Un certain nombre de nos jeunes filles ont quitté Le Cateau précipitamment lors de l'invasion allemande ; d'autres ont été rapatriées dans les années qui suivirent. Certaines d'entre elles habitent avec des membres de leurs familles ou des parents plus éloignés ; quelques-unes sont absolument seules. Il y en a qui restent au foyer pour vaquer aux travaux d'intérieur, le plus grand nombre s'efforcent de gagner leur vie dans les situations les plus variées : infirmières, employées, institutrices, demoiselles de magasin, ouvrières en tissus, couture, métallurgie, et cent autres catégories.

Elles ont subi les rigueurs de la guerre comme tout le monde, mais peut-être n'est-il pas téméraire d'affirmer qu'elles en ont plus souffert que quiconque. Les séparations, l'exil au milieu d'étrangers, les privations, les inquiétudes, les deuils ont dans leurs âmes plus sensibles une répercussion plus douloureuse. Toutes, à des degrés divers, ont eu leurs heures de mortel ennui, je dis bien : mortel, car leur désolation fut si grande qu'elles en arrivaient presque à désirer disparaître de ce monde et être déchargées du fardeau de la vie. — Mais un découragement passager n'est pas du désespoir, et si elles ont versé des larmes amères ce fut pour se relever plus courageuses et donc plus fortes. Elles ont imposé silence à leurs regrets par leur résignation généreuse, et chaque fois qu'elles ont manifesté leurs

sentiments ce fut pour prêcher la confiance aux autres bien plus que pour étaler leurs épreuves personnelles.

Leur correspondance, avant tout autre sujet, manifeste leur piété filiale avec une touchante simplicité : « Notre grand-père est émigré depuis trois ans; avant notre rapatriement on nous avait dit qu'il était mort, mais maintenant nous lui écrivons. Il est malheureux d'être ainsi éloigné de tous ses enfants, et à 81 ans c'est triste d'être dans une chambre, tout seul; il ne peut pas beaucoup se distraire, il ne sait ni lire, ni écrire : alors il va ramasser du bois et des escarbillles pour se chauffer. C'est dur de le savoir ainsi chez des étrangers et si loin de nous, mais nous espérons qu'il sera bientôt avec nous, ainsi que papa et maman que nous ne cessons de faire réclamer par des prisonniers : nous croyons les voir au mois de juin, car nous voyons chaque jour qu'ils nous manquent. »

Elles veulent gagner leur vie honnêtement, ce n'est pas toujours facile : « ..... Elle avait trouvé une occupation, mais chez les personnes où elle était allée ce n'était pas sérieux, l'homme était très léger ainsi que les jeunes filles qui s'y trouvaient : elle n'a pas continué. » — « Voilà six mois que je suis arrêtée de travailler par suite d'un accident d'usine, j'ai fait trois hôpitaux; maintenant ça va bien : j'espère que le bon Dieu me gardera une bonne ~~chance~~ pour reprendre mon travail. » — « Il m'arrive assez souvent de hémorragies par la bouche, cela m'empêche de travailler; j'ai toute confiance en Dieu pour me venir en aide et garder mon courage, car je suis seule au monde. » — « Il nous faut prendre du travail supplémentaire après notre journée, car ici la vie est très chère, un mois est vite passé et c'est 25 francs à trouver; et puis où nous logeons il n'y a rien, alors il faut commencer à monter son ménage tout en n'achetant que le strict nécessaire. »

Les événements tragiques de ces derniers temps à Paris et dans la banlieue sont mentionnés en ces termes : « Pendant la canonnade nous prions, et alors nous ressentons plus de calme. Si la maison était plus haute, les caves plus profondes et la construction plus épaisse, nous descendrions dans les caves, mais toutes ces maisons sont faites en papier, alors nous restons et nous nous mettons entre les mains du bon Dieu, qu'il fasse de nous ce qu'il voudra. Pourtant, puisque nous sommes si exposées, nous vous demandons, si nous venions à être tuées par une bombe ou autre projectile, de ne pas nous oublier dans vos prières. » — « La dernière fois que les Goths sont venus, nous avons cru que la maison allait s'effondrer; et voici que vendredi, cette fois c'était un dépôt de grenades qui sautait, et le monde par ici vous fait peur car, dans notre idée, nous trouvons qu'ils sont plus poltrons que chez nous où cela arrivait souvent, aussi bien le jour que la nuit, et parfois cela se renouvelait plusieurs jours en suivant. »

Je termine mon article pour en préciser l'intention. — « Madame, votre demoiselle a le même âge que ces jeunes filles dont vous venez de lire les lettres émouvantes : leur mère restée au Cateau pense sans cesse à elles le cœur angoissé, comme vous le feriez si votre chère demoiselle était dans la même situation. Je viens vous demander

der instamment d'étendre votre sollicitude et votre affection jusque sur nos jeunes filles isolées pour les aider, les consoler et les conseiller. Leur mère vous bénira et ce sera votre plus douce récompense. »

---

### *Récits de nos Rapatriés.*

Quelques semaines après l'arrivée des Allemands au Cateau, la ville fut cernée par des soldats, baïonnette au canon : tous les hommes et jeunes gens en état de travailler rencontrés dans les rues furent emmenés en Allemagne.

En novembre eurent lieu les tragiques fusillades dont furent victimes deux vieillards de Catillon et trois Catésiens. — Par une triste matinée, les gendarmes en casque à pointe arrivèrent devant la ferme de M. Cyrille Gosse, à Catillon, et, après avoir attaché leurs chevaux auprès d'un massif de fleurs, pénétrèrent dans la maison, qu'ils visitèrent jusque dans les moindres recoins. Leur enquête terminée, ils sortirent accompagnés par M<sup>me</sup> Gosse qui, voyant ses fleurs détruites par les chevaux, ne put taire son mécontentement. Les gendarmes en prirent prétexte d'une violente colère : ils recommencèrent la visite des étages des granges. Par malheur, au même moment, un pigeon ~~ent~~ dans son colombier : ils s'en saisirent, arrêtèrent M. et M<sup>me</sup> Gosse, qui furent incarcérés au couvent de la rue Cuvier ; quelques jours plus tard ils étaient condamnés à mort par le Conseil de Guerre siégeant dans la salle d'honneur de l'Hôtel-de-Ville. L'exécution eut lieu le 25 novembre, à deux heures : c'était navrant de voir ces dignes vieillards marcher devant le peloton d'exécution composé de 24 soldats. Ils furent fusillés en haut de la rue du Saint-Donat, devant le talus de la pâture de M. Dubrulle, et enterrés près du tas de détritus ~~à~~ situé à cet endroit. — La veille de ce crime, le général prince Von Bulow, de passage au Cateau, eut une panne d'auto en face de la maison de M. Lhomme. Ce dernier, en récompense des bons services rendus dans les hôpitaux aux blessés du 26 août, avait une autorisation écrite du commandant de place Hœrtel pour conserver ses pigeons d'une très grande valeur. Von Bulow ne tint aucun compte du papier de la commandature, il fit enfermer M. et M<sup>me</sup> Lhomme, ainsi que MM. Lallier et Marcellin Deloffre. Au bout de trois jours, nos trois compatriotes furent condamnés à mort et M<sup>me</sup> Lhomme à la détention dans une forteresse allemande pour toute la durée de la guerre : cette dame vient de rentrer au Cateau après 33 mois de captivité. L'exécution eut lieu à sept heures du matin ; un quart d'heure après, l'ordre arrivait du G. Q. G. de ne fusiller que deux des condamnés et d'envoyer les autres en Allemagne : il était trop tard.

Chaque mois il y avait un appel des hommes de tel ou tel âge, c'était un simple contrôle de présence. Le 1<sup>er</sup> novembre 1916, tous les hommes de 15 à 60 ans furent réunis dans la cour de la gendarmerie ; le lendemain soir, la commandature envoya 450 convocations pour partir le jour suivant. Au moment de la séparation, il y eut des vieillards et des femmes qui furent frappés à coups de plat de sabre

et à coups de pied pour avoir embrassé un parent qui les quittait. Le lieu de déportation fut la région de Sedan : Carignan, Remilly, Conflans ; le séjour y fut excessivement pénible : beaucoup en revinrent gravement malades, quelques uns en sont morts.

Chaque semaine la ville devait payer les ouvriers employés par les boches à divers travaux. Les prescriptions suivantes furent affichées :

« Par ordre de la Commandature, tous les hommes, les femmes et les enfants de 15 ans sont obligés de faire les travaux des champs tous les jours, aussi dimanches, de 4 h. du matin jusque 8 h. du soir.

« Récréation. — Une demi-heure au matin, une heure à midi et une demi-heure après midi.

« La contravention sera punie de la manière suivante :

« 1<sup>o</sup>. — Les fainéants ouvriers seront combinés pendant la récolte en compagnie des ouvriers dans une caserne sous inspection des caporaux allemands. — Après la récolte, les fainéants seront emprisonnés 6 mois ; le 3<sup>e</sup> jour la nourriture sera du pain et de l'eau.

« 2<sup>o</sup>. — Les femmes fainéantes seront exilées pour travailler. — Après la récolte elles seront emprisonnées 6 mois.

« 3<sup>o</sup>. — Les enfants fainéants seront punis de coups de bâton.

« De plus, le commandant se réserve de punir les ouvriers fainéants de 20 coups de bâton tous les jours.

« Signé : Le Commandant Vo<sup>is</sup> de ~~le~~ DORF. »

Lorsque les femmes furent obligées d'aller aux champs, on leur fit parcourir en groupe les rues de la ville pour les humilier davantage. Chaque matin, elles se rendaient sur la Place Verte dès cinq heures, il leur fallait répondre à l'appel et passer avec leur numéro devant le caporal et le gendarme. Elles étaient conduites aux champs pour planter les pommes de terre, faire la moisson, raseter les betteraves et les pommes de terre, les arracher, les trier dans les caves de M<sup>me</sup> Collery, elles allaient à la batteuse, à la presse pour la paille et le foin, elles cueillaient des feuilles d'orties, des branches, épelaient des pommes. On a également emmené les ~~élèves~~ des écoles au bois pour cueillir des mûres : c'était toujours la ville qui devait payer. A l'usine Simons, il y avait des jeunes filles pour raccommoder les câbles téléphoniques, et au bosquet de M<sup>me</sup> Maréchal étaient celles qu'il fallait surveiller, elles travaillaient à Port-Arthur, avec d'autres, à laver et repasser pour les blessés.

En 1917, eut lieu la réquisition de tous les matelas, du cuivre, des cloches et des tuyaux d'orgue. La petite cloche de l'église, la filleule de M<sup>me</sup> Simons, fut enlevée, ainsi que le carillon de l'Hôtel-de-Ville. Des *pillards* passèrent dans chaque maison pour enlever les objets en cuivre, étain, aluminium, maillechort, que l'on n'avait pas livrés ; un samedi, ils firent sortir de l'église toutes les personnes qui s'y trouvaient, ne retenant que M. le Doyen, mais nous n'avons jamais pu savoir s'ils y avaient trouvé quelque chose ; ensuite ce fut à l'église Saint-Joseph, là ils n'ont rien trouvé. Pendant près de huit jours ils ont perquisitionné au presbytère et là ils ont dû prendre les objets en étain : le bruit a même couru qu'ils avaient emporté une *machine à écrire* (il s'agit sans aucun doute de mon matériel d'imprimerie). — Ch. L.).

Un jour une lettre anonyme fut envoyée contre M. D....., l'accu-

sant d'avoir caché du vin ; il fut emprisonné, son jardin fut creusé : on ne trouva rien. Ensuite ce fut le tour de M. D....., à qui les boches réclamaient son or qu'il avait caché, disaient-ils ; croient-ils donc que le monde va laisser l'or comme cela pour eux !

Le 7 décembre 1917, MM. Vitrant, vicaire ; Halette, fabricant de sucre ; Thomas, adjoint ; Dufresnoy, meunier, furent emmenés à Mau-beuge et n'en revinrent que le 19 décembre.

Le 13 janvier 1918, furent « emmenés dans la Russie occupée et à Holzminden, comme otages pour les Alsaciens capturés, » Cottian Alfred, notaire ; Dufresnoy Paul, meunier ; Canonne Emile, vicaire ; Dehaussy André, Richard Céline, Pezin Elise, Philippi Catherine. — Les colis destinés aux otages doivent être adressés, pour les hommes, au camp d'Heilsberg (Prusse Orientale), pour les femmes, au camp d'Holzminden ; toujours bien préciser qu'il s'agit d'otages civils.

Les gendarmes passaient dans les maisons pour dire de balayer le trottoir et la moitié de la rue ; les personnes qui ne s'en acquittaient pas étaient condamnées à trois jours de prison. — Pour sortir, il fallait avoir sur soi sa carte d'identité, sous peine d'une amende de 25 francs ou huit jours de prison. — Il était défendu d'arracher les pommes du terrains ayant le 1<sup>er</sup> août : beaucoup de gens furent incarcérés pour ~~avoir~~ <sup>à</sup> obéi. — Si tous ceux qui ont été punis de prison avaient inscrit leur nom, il y en aurait plus de mille.

### Nos Rapatriés.

Charbonneau Ernest, Lyon. — Ferrez Jules, 8, rue Dupin, Paris. — Gavériaux-François : Marie, Aline, Edouard, Villiers-le-Bel. — Godbille Céleste, 16, rue Georges, Pavillons-sous-Bois. — Lanciaux Emile, Lyon. — Lefebvre-Dusiaux : Charles, Pauline, Jeanne, Rose, Paule, Louisa, Saint-Afrique. — Macon-Turotte : Louis, Fanny, Louise, Thonon. — Odile Hector, Annemasse. — Ramette Edouard, Lyon. — Soufflet Hector, Thonon. — Blanchet-Diot Désirée, Annemasse. — Boddeart Madeleine, couvent de la Sainte-Union, Sainte-Marguerite, près Dieppe. — Jantin Alice, Thonon. — Houriez Augustin, Evian. — Bouchez Léon, Lyon. — Bruyelle-Polvent : César, Fortunée, Annemasse. — Taquet Jules, Lyon. — Henain Pauline, Evian. — Afchain-Ethuin : Antoinette, Marcel, Evian.

Extrait du communiqué Anglais. — Pendant la nuit du 21 au 22 février, nos pilotes ont lancé sur divers objectifs un total de 678 bombes. 300 bombes ont été jetées sur un aérodrome au sud-est du Cateau et servant de base aux escadrilles ennemis. — Pour le bombardement de nuit, nous avons enregistré 19 coups au but sur les hangars.

M. l'abbé Ch. LAMENDIN est inscrit sur la première liste de départ pour le Maroc ou Salonique : afin que la publication du *Bulletin* n'en souffre pas, il vaut mieux que les lettres concernant le service de notre *Bulletin* (changements d'adresses, informations, etc.) soient adressées à : *Bulletin des Evacués, Sainte-Marie-La-Forêt, Angers (Maine-et-Loire)*.

# **MALHEUREUX parce que INSOCIAABLES**

*(Suite)*

## **CHAPITRE III. — Le MEC et son journal.**

Les journaux préférés du MEC lui sont envoyés régulièrement par un comité dont je ne vous dirai ni le nom, ni les tendances; qu'il vous suffise de savoir que l'une de ces feuilles est actuellement l'objet de poursuites judiciaires et que son directeur a terminé sa vie dans des circonstances énigmatiques où il est question de lacets de bottines. — Je vous avoue que leur lecture n'avait aucun attrait pour moi, et il est probable que je n'aurais jamais songé à vous en causer, si mon attention n'avait été attirée un jour par les articles suivants que je vous cite intégralement.

### **AU PAYS CHOUAN**

*Où les cléricaux veulent en venir : un œuvre cynique et provocateur*

### **EN BASSE-BRETAGNE**

*Le conseil général de la Loire-Inférieure a adopté à l'unanimité des voix, et en l'absence du préfet, qui avait d'abord posé la question préalable, le voeu suivant :*

Considérant :

Que depuis bientôt trois années les calamités d'une guerre générale, déchainée par l'Allemagne, frappent toutes les nations engagées dans la lutte avec une barbarie sans précédents;

Que des populations françaises victimes de massacres, de déportations, de ruines et de dévastations qu'elles supportent sans défaillance, jetent à la patrie un appel de détresse et à Dieu un appel de secours;

Que de ces sentiments, communs à toutes les victimes de la guerre, peuples et soldats, tous les gouvernements se font les échos autorisés dans leurs proclamations, qu'ils soutiennent les courages en affirmant leur confiance dans la victoire, en invoquant le nom de Dieu et en sollicitant son secours;

Que la République américaine, aujourd'hui notre grande alliée, pays de liberté et de tolérance absolue, guidée et dominée par la belle figure de son Président et représentée par son Congrès, sollicite publiquement l'aide de Dieu;

Que, seul, le gouvernement français omet dans ses paroles et dans ses actes de nommer la Divinité, que cet oubli constant attriste et offense la majorité de

### **LE CLÉRICALISME SANS MASQUE**

Nous n'avons cessé de supplier les républicains de se mettre à l'abri contre les manœuvres sournoises des cléricaux.

Les cléricaux semblent prendre à cœur de justifier nos appréhensions.

Il y a quelque temps nous avions à relever les insolentes prétentions des publicistes chrétiens.

Les publicistes chrétiens, on peut s'en moquer.

Mais voici que des assemblées élues au suffrage universel, rappellent à leur compte les articles d'un programme théocratique, du programme intégral de l'Eglise militante.

Il faut dire que ce sont des assemblées élues en pays chouan, c'est-à-dire élues sous la pression des prêtres et des hobereaux, abusant de la misère des paysans, et de leur ignorance.

Il n'en reste pas moins que, dans deux conseils généraux de l'Ouest, il s'est trouvé un nombre appréciable d'élus pour oser demander que la France se place officiellement sous la protection du Dieu des catholiques.

— Vaine formule! pensez-vous.

Hélas, non!

Ce que réclament avec insolence les élus cléricaux des prêtres de l'Ouest, c'est que l'Etat français cesse d'être laïque et devienne un Etat chrétien.

Un Etat chrétien? Vous imaginez-vous ce que peut être un Etat chrétien?

C'est un Etat dont toutes les lois, toutes

nos populations restées au fond, croyantes et chrétiennes; qu'il donne au monde une opinion fausse de leurs sentiments et nous aliène des sympathies qui nous seraient précieuses;

Que les peuples de l'Antiquité grecque et latine intéressaient les dieux à toutes leurs actions ; que la Convention elle-même éleva des autels à l'Etre suprême ;

Que chaque jour, des champs de bataille et des tranchées, comme de nos cités et de nos campagnes, s'élèvent vers le ciel des invocations implorant, comme l'a dit hier M. Deschanel, « le regard de Dieu » ;

Considérant enfin que la guerre ayant pour cause profonde de la part de nos adversaires l'oubli des Commandements de Dieu, la paix ne pourra être équitable et durable sans le retour des nations à la pratique et au respect de ces commandements ;

### Emet le vœu

Que les membres du gouvernement, quand ils parlent au nom du peuple de France, assent à l'appel au secours de Dieu.

scit & ANJOU

*Les conseillers généraux de Maine-et-Loire ont fait adopter par l'assemblée le voeu suivant :*

« Les conseillers généraux soussignés,  
« Voulant appeler, par un acte de foi  
solennel et public, les bénédictions de  
Dieu sur la France et sur ses soldats qui  
la défendent ~~avant~~ tant de vaillance :

« Convaincu que cet acte de foi correspond aux besoins, l'as des populations qu'ils représentent : »

« Ont demandé à Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque d'Angers de vouloir bien célébrer une cérémonie solennelle où des prières publiques seraient dites pour la France et pour le repos de l'âme des soldats morts pour la Patrie. »

Le vocabulaire employé est impressionnant : *Vœu cynique et provocateur..... Manceuvres sournoises* (ces deux choses s'excluent ou je n'y comprends rien)..... *Pression des prêtres et des hobereaux, abusant de la misère des paysans et de leur ignorance* (ce cliché est usé depuis longtemps)..... *Les prêtres tyranniseraient le peuple..... La censure des Jésuites..... Les ambitions du pape..... Les ouvriers dans la servitude et et la misère..... Les histoires conjugales au vicaire du confessionnal* (l'écrivain veut dire probablement que les fautes anti-conjugales doivent être accusées en confession, c'est exact). — En somme tous ces mots sonores ne sont que du tape-à-l'œil.

Quant à la logique du raisonnement, en voici le résumé : 1) les conseillers généraux, émus par la durée et la cruauté de la guerre et connaissant les sentiments religieux du peuple et des soldats français,

les institutions seraient inspirées de la doctrine de l'Eglise et de la morale des prêtres.

C'est un Etat dont tous les fonctionnaires seraient catholiques obligatoirement.

C'est un Etat dont les lois n'admettraient ni le divorce, ni l'école laïque.

C'est un Etat dans lequel, au nom de Dieu, les prêtres, ses ministres, tyranniseraient le peuple, donneraient la chasse aux libres-penseurs et aux hérétiques.

C'est un Etat dans lequel journaux, théâtres, livres seraient soumis à la censure des jésuites.

C'est un Etat dont l'armée serait employée à servir les ambitions du Pape, et non à la défense du pays.

C'est un Etat dans lequel les patrons pourraient maintenir éternellement les ouvriers dans la servitude et la misère.

Des Etats chrétiens, il y en a eu.

La conception de l'Etat chrétien, des théologiens catholiques et des philosophes cléricaux l'ont exposée.

Ce n'est certes pas ce programme-là que les candidats des curés présentaient aux électeurs pour se recommander à leurs suffrages.

Mais c'est ce programme qui reste le rêve de tous les cléricaux : les manifestations de Nantes et d'Angers, après le manifeste des publicistes chrétiens, viennent nous le rappeler très opportunément.

Si les républicains ne veulent pas être obligés, demain, d'aller raconter leurs histoires conjugales au vicaire du confessionnal, s'ils tiennent à garder leur pays libre et fort, qu'ils se défendent.

Il en est temps encore.

à l'exemple des nations alliées, réclament un appel officiel au secours de Dieu ; 2) le journaliste dénonce le danger que constituerait un Etat chrétien et le confessionnal du vicaire : il supplie les républicains de se défendre pour garder leur pays libre et fort.

Sincèrement, croyez-vous que la coutume des prières publiques en Angleterre et aux Etats-Unis constitue un grave péril pour ces deux pays ? — Les populations de Basse Bretagne et d'Anjou ont-elles conféré un mandat officiel au critique pour l'autoriser à intervenir dans leur affaires ? — Je me trouvais précisément en permission à Angers, il y a un an, lorsqu'eut lieu à la cathédrale la cérémonie demandée par le Conseil Général ; les Catésiens réfugiés à Angers y ont assisté également : longtemps avant l'heure il n'y avait plus une place libre dans les nefs et les tribunes ; j'ai noté le discours prononcé par Mgr Rumeau : je puis vous certifier que cette manifestation n'a nullement menacé la sûreté de l'Etat.

Voici un second article des journaux du MEC que je soumets à votre appréciation : il traite d'un sujet tout différent du premier mais non moins actuel. Je tiens à vous avertir que j'ai changé un mot pour le remplacer par son synonyme plus anodin.

Le mariage et l'affection n'ont rien à voir ensemble. On se marie pour fonder une famille, et on forme des familles pour continuer la société. La société ne peut pas se passer du mariage. Si la société est une chaîne, chaque famille est un anneau. Pour souder ces anneaux-là on cherche toujours les métaux pareils.

Quand on se marie il faut unir les convenances, combiner les forces, joindre les races semblables, travailler pour l'intérêt commun qui est la richesse et les enfants. On ne se marie qu'une fois parce que le monde l'exige, mais on peut aimer vingt fois dans sa vie parce que la nature nous a faits ainsi. Le mariage, c'est une loi, et l'affection c'est un instinct qui nous pousse tantôt à droite, tantôt à gauche.

On a fait des lois qui combattaient nos instincts, il le fallait ; mais les instincts sont les plus forts, et on ne devrait pas trop leur résister, puisqu'ils viennent de Dieu, tandis que les lois ne viennent que des hommes.

Si on ne parfumait pas la vie avec de l'affection, le plus d'affection possible, comme on met du sucre dans les drogues pour les enfants, personne ne voudrait la prendre telle qu'elle est.

Le mariage est une chose nécessaire pour que la société vive, mais il n'est pas dans la nature de notre race. Il n'y a dans la vie qu'une bonne chose, c'est l'affection.

J'ai dû me faire violence pour vous transcrire en entier cette thèse abominable.

Il est malheureusement trop évident que la guerre a désorienté les âmes et les coeurs : vous avez sous les yeux les raisons pseudo-philosophiques qui sont et seront invoquées pour excuser de coupables faiblesses. Le mariage exige que les deux conjoints soient totalement unis, sans réserves ni restrictions. Le prétexte de la suprématie des instincts légitimerait tous les crimes, tant contre la famille que contre les individus ou la Patrie : la morale naturelle, et à plus forte raison la morale chrétienne, s'y opposent formellement. Une affection de surface qui papillonne selon son caprice à droite et à gauche, c'est un égoïsme doublé de cruauté car sa route est jalonnée par les victimes trop confiantes dont il a brisé le cœur.

La Religion et la Famille sont les deux rails grâce auxquels la société progresse avec le moins possible de heurts et de cahots ; saboter la ligne est un attentat criminel.